La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5244 - Lundi 16 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

FORUM QAMAR CRÉATIVES :

Pour un nouveau souffle des industries culturelles



RETRAITÉS DE MOHÉLI :

Des solutions pour sauver le système de pension

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

06 Djamadul - Ahir 1448
Prières aux heures officielles
Du 16 au 120 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 12mn

Fadjr :	04h 20mn
Dhouhr :	11h 55mn
Ansr :	15h 27mn
Maghrib:	18h 15mn
Incha:	19h 29mn



MÉDIAS :

Quatre journalistes comoriens en immersion à la MAP

Quatre journalistes de la presse comorienne prennent part, du 9 au 20 novembre, à un stage d'immersion au siège de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), à Rabat, au Maroc. Pendant deux semaines, ils auront l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une agence de presse nationale, de s'imprégner des activités de ses différents services rédactionnels et techniques, mais également de partager leurs expériences et les bonnes pratiques en matière de production et de diffusion de l'information.



Dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre le Royaume du Maroc et l'Union des Comores, et dans une dynamique de partage d'expériences dans les domaines de l'information et de la communication, la MAP a invité quatre journalistes comoriens à effectuer ce stage d'immersion au sein de son siège à Rabat. À l'heure où l'information et la communication connaissent de profondes mutations, le partage d'expériences constitue un véritable levier de professionnalisation. Il permet aux acteurs du secteur de renforcer leurs capacités, d'enrichir leurs connaissances et d'améliorer leurs pratiques professionnelles. C'est dans cet esprit que la MAP a organisé cette immersion, offrant aux quatre journalistes l'opportunité de découvrir de nouvelles méthodes de travail et de s'inspirer de l'expérience de leurs confrères marocains. Ce séjour représente également une occasion pour les participants de découvrir le Maroc, un pays riche en patrimoine historique, culturel et touristique.

Lors d'une visite au sein de l'agence, Icham Alnlaoui, conseiller du directeur, a présenté aux journalistes l'histoire, l'organisation et les missions de la MAP. « La Maghreb Arabe Presse (MAP) est l'agence de presse officielle du Royaume du Maroc. Créée le 31 mai 1959 par un groupe de patriotes maghrébins conduit par le journaliste et diplomate Mehdi Bennouna, elle dispose du statut d'établissement public. L'agence diffuse ses contenus en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en plusieurs langues : arabe, français, anglais, espagnol et amazighe. Elle propose une offre multimédia intégrant le texte, la photographie, la vidéo, l'audio et l'infographie. Elle dispose également d'un vaste réseau de bureaux et de correspondants nationaux et internationaux, regroupant plus de 300 journalistes et correspondants, ainsi que de pôles régionaux modernisés, notamment à Casablanca », a-t-il expliqué.

Pour les journalistes comoriens, cette immersion constitue une expérience enrichissante, comme en témoigne Cheha Ali Hamadi, chef du service arabe du quotidien Al-Watwan. « C'est toujours enrichissant de côtoyer des professionnels. Notre séjour me permettra d'acquérir de nouvelles connaissances et d'améliorer mes compétences. Ici, à la MAP, il existe plusieurs services linguistiques, notamment en arabe, en français, en espagnol et en anglais. En tant que chef du service arabe à Al-Watwan, c'est une véritable opportunité de découvrir les méthodes de travail de mes confrères. Ils sont très gentils et accueillants. Ils me font découvrir le fonctionnement de l'administration, mais aussi la manière dont ils travaillent et élaborent leurs articles en arabe », a-t-il déclaré.

Il est à rappeler que ces quatre journalistes ne sont pas les premiers à bénéficier d'une expérience au sein de la MAP. En 2012, Mohamed Inoussa, ancien rédacteur en chef adjoint chargé de la rédaction d'Al-Watwan à cette époque, avait également effectué un passage au sein de l'agence marocaine. Faut-il rappeler que le Royaume du Maroc entretient des relations d'amitié et de coopération étroites avec l'Union des Comores. Il est considéré comme un partenaire privilégié et une destination importante pour les étudiants comoriens. Le Maroc contribue au développement des Comores dans plusieurs domaines, notamment celui de l'éducation. Chaque année, il accorde plus de 300 bourses d'études aux étudiants comoriens. Plusieurs hauts responsables du pays y ont d'ailleurs effectué leurs études supérieures. Aujourd'hui, les liens de coopération entre les deux pays demeurent solides et continuent d'évoluer positivement.

Nassuf Ben Amad

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les priorités des Petits États Insulaires à la COP 31

Les travaux des organes subsidiaires et les consultations de la présidence de la COP 31 franchissent des étapes décisives à travers l'examen d'une décision de couverture et le renforcement des processus de la CCNUCC. Dans ce débat global, l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) et le Groupe africain affichent des positions fermes pour défendre la justice climatique, l'équité financière et le respect des données scientifiques.

Pour les Petits États Insulaires en Développement (PEID), l'ambition climatique conditionne leur survie même. L'AOSIS insiste pour que la décision de couverture intègre la reconstitution du Fonds vert pour le climat, la mise en œuvre des résultats du premier Bilan mondial (GST 1) et l'appui sur les travaux du GIEC pour éclairer les contributions déterminées au niveau national (CDN). Par ailleurs, des nations vulnérables comme les États fédérés de Micronésie rappellent la nécessité de consacrer un dialogue spécifique à l'articulation fondamentale entre les océans et le climat. Concernant le Fonds d'intervention en cas de perte et de dommage (FRLD), l'AOSIS demande à la CMA de formuler des orientations précises favorisant un décaissement rapide et un financement sous forme de subventions. Les États insulaires soulignent que la demande d'aide excède largement les capacités actuelles du fonds, exigeant une accélération de la reconstitution de ses ressources.

Le Groupe africain concentre son action sur la préservation des principes fondateurs du droit international du climat. Il exprime son inquiétude face aux formulations risquant de fragiliser le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Les délégués africains avertissent qu'un dépassement du seuil de 1,5°C alourdirait considérablement les coûts d'adaptation et refusent la fixation d'objectifs d'électrification qui ne s'accompagneraient pas des moyens financiers et techniques requis. Sur le plan opérationnel, l'Afrique fait preuve d'initiative en proposant une clarification du cadre juridique du Fonds d'adaptation sous l'Accord de Paris. De plus, le groupe s'associe aux Pays les moins avancés (PMA) pour s'opposer à la clôture prématurée du Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie, plaidant pour une transition fluide vers le Programme de Belém afin de répondre aux besoins technologiques non satisfaits des pays en développement.

Enfin, sur les Plans nationaux d'adaptation (PNA), le Groupe africain soutient la révision des rapports sur les flux financiers pour en garantir la conformité avec les mandats de la COP. Lors de son intervention le chef de l'Etat a rappelé que : « Les banques multilatérales de développement doivent mieux prendre en compte les contraintes de l'insularité : l'étroitesse des marchés, les coûts élevés, l'éloignement et la forte dépendance extérieure ». L'AOSIS et le Groupe africain partagent une vision commune sur plusieurs autres dossiers clés, notamment l'évaluation des impacts transfrontaliers des mesures de riposte et la volonté de faire valoir leurs contributions techniques au sein du second Bilan mondial (GST 2). Alors que la deuxième semaine de négociations s'amorce, le bloc des pays en développement rappelle que l'avancement de la COP 31 reposera sur la concrétisation des engagements financiers et le soutien effectif à l'adaptation.

Mmagaza



Participants à la COP 31

Suite de la page 1

Forum Qamar Créatives :

Pour un nouveau souffle des industries culturelles

Et si la lune se levait enfin sur la création culturelle comorienne ? Samedi 7 novembre, à l'Alliance française de Moroni, la première édition du forum culturel Qamar Créatives s'est clôturée. Qamar, la lueur. Celle qui éclaire. Artistes, artisans et journalistes y ont posé ensemble une question vertigineuse : Que faut-il pour que créer dans le domaine culturel aux Comores devienne un métier à part entière ?

Nos industries culturelles et créatives sont encore aujourd'hui en phase de structuration, enracinées mais pas assez reconnues. Non par manque de talent, mais par manque de cadre. Pas d'école d'art, pas de parcours académique. Alors on s'auto-forme, sur le tas. Comment s'étonner que le financement manque ? Ça a été dit lors de ce forum, l'argent ne viendra pas avant la structure, il en sera la conséquence. D'abord former, équiper, organiser. Car créer, ici, c'est naviguer sans boussole juridique. La loi sur le droit d'auteur est votée, mais elle dort dans les tiroirs. L'artiste n'a pas de statut, le ministère manque de moyens, les associations dispersées peinent à faire corps. Faut-il attendre que l'État s'éveille, ou lui apporter les textes ? Le forum a tranché : aux acteurs de proposer, d'amender, de fédérer. De bâtir une société de gestion collective pour que l'œuvre culturelle ne soit plus seulement applaudie, mais protégée et rémunérée.

La question des médias a traversé les débats comme un miroir tendu aux deux camps. Que peuvent les journalistes pour les artistes ? Que doivent les artistes aux journalistes ? Quatre journaux, deux radios, une télévision : le paysage est étroit, mais la volonté s'est élargie. Certains reporters paient de leur poche pour couvrir un concert. En face, trop d'artistes attendent qu'on vienne les chercher, sans invitation, sans dossier, sans suivi. Or la visibilité ne se mendie pas, elle se construit. Alors qu'une page Facebook et un réel valent parfois plus qu'un site officiel, il faut apprendre à raconter, à archiver, à durer. Et que raconter, sinon cette richesse qui nous submerge ? À Mohéli, on ne parle pas de potentiel, on parle de trésor. Une réserve de biosphère classée par l'UNESCO, des instruments de musique rares tels que le Gambusi, Valeha, et Ndzumari; ainsi que des corps qui portent le Dandaro. Mais que vaut un trésor sans coffre ? Plus de vingt danses ont déjà disparu, faute de transmission.

À Pomoni, la mémoire tient dans une pièce de trois mètres carrés. Alors on rêve d'une maison du patrimoine, d'un musée, de boutiques, et d'un incubateur capable de faire éclore plus de vingt projets par an. Par ailleurs, le même fil relie le livre et la formation. Notre chaîne du livre existe, mais ses maillons sont désalignés. L'édition, le plus faible, s'exile à l'étranger, l'auteur se fait son seul promoteur, l'imprimerie locale tourne au ralenti. Et si l'on mutualisait les impressions, créait une interprofession du livre, un salon national ? La formation ne peut plus être une suite de stages sans lendemain. Il faut recenser nos experts, valider leurs acquis, en faire des formateurs, inventer un conservatoire et un mentorat en festival.



Reste la mer à traverser. Les Comores ne sont pas très présentes des réseaux panafricains. Seule la diaspora circule, avec quelques rares artistes. Visas, billets d'avion, manque de collectif : la mobilité se paie au prix fort. Faut-il renoncer à l'international ? Non, mais il faut d'abord stabiliser l'offre nationale. Un parc de matériel mutualisé, des techniciens formés ici, des organisateurs en réseau. Commencer petit pour voir grand. Vous l'aurez compris, ce fut une prise de conscience. La création culturelle locale n'est pas pauvre, elle n'est pas structurée. Elle n'est pas invisible, elle est mal racontée. Samedi 7 novembre dernier, lors de la clôture du forum Qamar Créatives, les acteurs culturels n'ont pas fait que dresser un tableau de la sphère des ICC, non. Ils ont allumé ensemble une clarté dans l'archipel. À nous désormais de ne pas la laisser s'éteindre.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Retraités de Mohéli :

Des solutions pour sauver le système de pension

Face aux retards de paiement et aux difficultés financières de la Caisse de retraites, les pensionnaires de Mohéli proposent plusieurs pistes pour redresser durablement le système. Augmentation de la contribution du Trésor public, recrutement de nouveaux fonctionnaires, révision des cotisations et adoption d'un budget complémentaire figurent parmi les suggestions. Réunis ce mercredi 11 novembre 2026 devant l'antenne de la Caisse à Fomboni, ils réclament également la revalorisation des pensions et davantage de transparence.

Les retraités de Mohéli veulent passer des revendications aux solutions. À travers plusieurs pancartes installées devant l'antenne de la Caisse de retraites des Comores à Fomboni, ils interpellent les autorités sur la dégradation de leurs conditions de vie et l'avenir de leur système de pension. Madi Laguera, vice-président du bureau régional à Mohéli et point focal des pensionnaires, propose d'abord de porter de 60 à 100 millions de francs comoriens la contribution mensuelle du Trésor public destinée à compléter le paiement des pensions. Il préconise également le recrutement de nouveaux fonctionnaires pour augmenter le nombre de cotisants, ainsi qu'un éventuel relèvement de l'âge de départ à la retraite ou du taux des cotisations. Mais, selon lui, la solution la plus durable serait l'adoption d'un budget complémentaire consacré à la Caisse, inscrit dans la loi de finances, voté par l'Assemblée nationale et promulgué par le chef de l'État. Une mesure qu'il juge nécessaire face à l'augmentation du nombre de retraités et à l'insuffisance des cotisations.

Il appelle par ailleurs à la création d'un comité tripartite réunissant le gouvernement, la Caisse et les représentants des pensionnaires afin d'engager un dialogue permanent. Il déplore toutefois le manque de volonté politique qu'il estime constater auprès du ministère de tutelle. Sur le terrain des revendications, trois exigences principales sont maintenues : la revalorisation du point d'indice à 1 800 francs, le règlement des arriérés et l'opposition au rachat des cotisations des agents publics. Selon Madi Laguera, les pensions de septembre et octobre restent impayées pour les pensionnaires concernés. Il demande également des explications sur des informations faisant état d'un présumé détournement de 80 millions de francs comoriens au sein de la Caisse, des accusations qui restent à vérifier.

De son côté, Roufouanti Assane Hillah réclame l'égalité des droits entre conjoints survivants concernant les pensions de réversion. Les retraités appellent enfin à l'unité et à la mobilisation collective pour défendre leurs droits. Au-delà des paiements en retard, leur objectif est désormais de contribuer à une réforme profonde garantissant la pérennité de la Caisse et la protection des générations futures.

Riwad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ARTS PLASTIQUES :

Le difficile pari de vivre de son talent aux Comores

Entre passion pour la peinture, valorisation du patrimoine et difficultés à vivre de son art, Mohamed Badaouia, alias Leck le Peintre, poursuit son parcours avec une ambition : contribuer à la reconnaissance des artistes comoriens et faire rayonner leurs œuvres au-delà des frontières.

Aux Comores, vivre de la peinture reste un véritable défi. Entre le manque de galeries d'exposition, les difficultés de financement et l'absence d'un marché de l'art suffisamment structuré, les artistes doivent souvent compter sur leurs propres moyens pour développer leurs activités. C'est dans ce contexte que Mohamed Badaouia, plus connu sous le nom de Leck le Peintre, tente de se faire une place dans le paysage artistique national, tout en défendant une meilleure reconnaissance des arts plastiques. Originaire de Tsidjé et de Ntsaoueni, le jeune artiste a développé très tôt un intérêt pour le dessin et la peinture. Depuis son enfance, les couleurs et les formes occupent une place importante dans son quotidien. Au fil des années, ce qui n'était au départ qu'une passion est progressivement devenue une activité professionnelle. « Ma passion est devenue mon travail », résume-t-il. Son parcours artistique a notamment été marqué par sa rencontre avec Ben Ahmed, un artiste originaire de Singani, qu'il considère comme son maître. Cette première expérience lui a permis de développer ses compétences et d'affiner son regard artistique. Souhaitant approfondir ses connaissances, il a ensuite poursuivi une formation au Nairobi Art Centre, au Kenya, où il a étudié les arts plastiques et le design graphique, obtenant des diplômes et des certificats.

Dans ses œuvres, Leck le Peintre puise principalement son inspiration dans l'histoire, les traditions, l'architecture et les réalités sociales des Comores. À travers ses tableaux, il cherche à établir un dialogue entre le patrimoine culturel de l'archipel et les formes d'expression artistique contemporaines. « Il ne s'agit pas d'illustrer le passé par nostalgie, mais de le réinterroger à travers des formes contemporaines capables de parler au présent », explique-t-il. Son travail ne se limite pas aux tableaux destinés aux expositions. L'artiste réalise également des commandes personnalisées, des œuvres décoratives, des peintures murales ainsi que des créations consacrées à la valorisation du patrimoine. Sa clientèle comprend aussi bien des particuliers que des associations, des organisations et des institutions. Les réseaux sociaux, les expositions et le bouche-à-oreille constituent pour lui autant de moyens de présenter ses réalisations et d'entrer en contact avec le public. « Chaque œuvre ouvre un dialogue, et une relation se tisse dès lors que le regardeur s'y reconnaît », souligne-t-il.

Malgré sa détermination, Leck le Peintre reconnaît que vivre exclusivement de son art demeure difficile aux Comores. Les commandes ne sont pas toujours régulières, tandis que l'achat du matériel, la réalisation des œuvres et leur promotion nécessitent des moyens financiers. À ces contraintes économiques s'ajoute, selon lui, le manque de reconnaissance du métier d'artiste. Il estime que les arts plastiques ne bénéficient pas encore de toute l'attention nécessaire pour favoriser leur développement dans le pays. « Un artiste ne doit pas être considéré uniquement comme quelqu'un qui sait dessiner ou peindre, mais comme un acteur culturel qui participe à la construction de la société », insiste-t-il.

Pour Leck le Peintre, la reconnaissance des artistes passe notamment par une meilleure organisation du secteur, la multiplication des espaces d'exposition et une plus grande valorisation des créations locales. Loin de se décourager,



Mohamed Badaouia entend poursuivre son travail et élargir ses horizons. Parmi ses ambitions figurent l'organisation de nouvelles expositions, le développement de collaborations avec des artistes étrangers et la promotion de la peinture comorienne à l'international. Il souhaite également contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes et encourager les jeunes passionnés à développer leurs talents. Pour lui, l'avenir des arts plastiques aux Comores dépend autant de l'engagement des créateurs que de la place que la société acceptera de leur accorder.

El-Aniou Fatima

France AFD Projet FACILITÉ EMPLOI 2 — MDE Maison de l'Emploi Comores — Les Gardiens du Patrimoine Culturel de Domoni — GPCD — ABT Études et Conseils

Section I. Avis d'appel d'offres
Numéro de référence : AAO N° 002/2026/GPCD/FE2

Objet : AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf. : Projet intégré de création d'un conservatoire du Nakchi (sculpture sur bois) et maison du tourisme à Domoni : Insertion, Artisanat Durable et Valorisation du Patrimoine

1. Les Gardiens du Patrimoine Culturel de Domoni – (ONG GPCD) ont obtenu un financement de l'Agence française de Développement, dans le cadre du programme Facilité Emploi 2, pour financer le coût du Projet intégré de création d'un conservatoire du Nakchi (sculpture sur bois) et maison du tourisme à Domoni : Insertion, Artisanat Durable et Valorisation du Patrimoine. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction de la Maison du tourisme de Domoni et du conservatoire du nakchi (scultpure en bois), répartis en deux (02) lots :

- **Lot 1** : Construction de la Maison du Tourisme
- **Lot 2** : Construction du Conservatoire du Nakchi (Atelier)

2. L'ONG GPCD sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction de la Maison du tourisme et du conservatoire du nakchi à Domoni, Anjouan. Ces Travaux sont à exécuter à Domoni (Anjouan) dans un **délai de sept (07) mois et quinze (15) jours.** Les candidats peuvent postuler pour un seul lot ou pour l'ensemble des deux lots sous quelques conditions.

3. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après « ***Foyer des Jeunes de Domoni, quartier Riadhui – Domoni – Anjouan, téléphone : (+269) 333 99 75 / 483 0819*** » de 8h00 à 17h00 ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
patrimoine.domoni@gmail.com.

4. Les offres devront être soumises au Foyer des Jeunes de Domoni dans le quartier de Riadhui – Domoni – Anjouan au plus tard le Lundi 30 novembre 2026 à 12h00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents au Foyer des Jeunes de Domoni, quartier Riadhui - Domoni - Anjouan le **lundi 30 novembre 2026 à 12h00.**

5. Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une garantie d'offre d'un montant **de huit cent mille francs comoriens (800.000 KMF)** pour le lot 1 et/ou **deux cent quatre vingt mille francs comoriens (280.000 KMF) pour le lot 2**, selon le modèle joint au dossier d'appel d'offres.

HZK Agence Comorienne de Presse

La Gazette des Comores
Quotidien Indépendant d'Information Générale

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 :

Le Congo a déjoué par son expérience

Ils auront beau ne pas être à la CAN depuis 2015, les diables rouges du Congo restent des sérieux clients surtout face à des petites nations émergentes dans le domaine du football comme les Comores, qui n'ont que deux participations à une phase finale de Coupe d'Afrique des nations. Si certains pouvaient être déçus par le résultat des Cœlacanthes, il faut tout de même tempérer les émotions, le Congo, c'est quand même un vainqueur d'une CAN en 1972.

"*Cela fait quelques temps, et il faut l'avouer qu'on a des difficultés à marquer et cela remonte même jusqu'à la dernière CAN* » aurait avancé en substance le sélectionneur comorien lors de la conférence de presse d'après match. Des difficultés qui se sont encore une fois confirmées lors du match aller, vendredi dernier contre le Congo. Malgré une possession de 57%, et malgré 13 tirs tentés, les Cœlacanthes n'ont cadré qu'une seule tentative, une tête à bout portant de Rafiki Saïd, qui reprenait un corner venu de la droite de Rayan Lutin. Un chiffre révélateur des difficultés des hommes d'Hubert Velud à concrétiser les occasions. Comme on a coutume à le dire La possession ne suffit pas. Et au match demain, il faudra transformer cette domination en occasions franches et en buts pour permettre aux Verts de garder la deuxième place du groupe et attendre avec sérénité le Cameroun à Maluzini au mois de mars prochain.

À Brazzaville, les Cœlacanthes n'auront donc pas seulement besoin de maîtriser le jeu, mais surtout de retrouver le chemin des filets. Face à une équipe congolaise qui aura l'avantage d'évoluer devant son public, l'efficacité offensive pourrait faire toute la différence. Hubert Velud et ses hommes sont désormais face à une exigence : convertir leurs occasions en buts. Car dans cette course à la qualification, chaque point compte et le moindre manque de réalisme peut coûter cher. Demain, les Verts devront joindre l'efficacité à la maîtrise pour revenir du Congo avec un résultat à la hauteur de leurs ambitions. Une contre performance dans la capitale congolaise, où un match nul n'entamerait en rien les chances des Verts de se qualifier pour l'Afrique de l'Est, une telle éventualité installerait un climat anxiogène au sein du public et le doute dans l'effectif.

Mais loin de s'accrocher à ces paramètres, qui paraissent beaucoup plus relever du transcendantale qu'autre chose, le sélectionneur des Verts, dit se rendre à Brazzaville pour les trois points. « On va là-bas pour gagner ce match, depuis que suis arrivé ici aux Comores je n'ai jamais dit aux joueurs de ne pas rêver de choses. Je pense qu'on doit avoir de l'ambition avec ce groupe. » Et de rajouter sur son objectif par rapport au match de demain, tout en précisant que cela dépendrait de certains paramètres « On a l'ambition de gagner ce match mardi. Après, c'est facile à dire tout ça, avoir de l'ambition, mais il faut aussi faire certaines choses sur le terrain. Je pense que dans l'idée première, même dans la philosophie de jeu, c'est d'aller vers l'avant pour essayer de marquer le plus tôt possible, qui nous libérerait plus. » Si le sélectionneur a parlé des difficultés offensives de son équipe, il a aussi mis en avant les qualités de sa défense. « On sait bien, pour l'instant, au niveau de la qualité défensive, on est très présent », tout en mettant une couche sur la nécessité de remarquer de nouveau. « Mais si on ne marque pas de buts, on s'expose à n'importe quel moment de prendre des buts. Donc c'est très important de marquer. » Donc, demain à Massamba-Débat, c'est à une rencontre très engagée que s'attendent Hubert Velud et ses protégés.

Imtiyaz





COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Recruitment of a regional Coordinator for the Blue and Green Islands Integrated Program

Publication date: 30 October 2026

The Indian Ocean Commission (IOC) is an intergovernmental organization comprising the Union of the Comoros, the French Republic (Réunion), the Republic of Madagascar, the Republic of Mauritius, and the Republic of Seychelles. Led by the United Nations Development Program (UNDP) and funded by the Global Environmental Facility (GEF), the Blue and Green Islands Integrated Program (BGI IP) aims to support Small Island Developing States (SIDS) achieving nature-positive development. In this context, the Indian Ocean Commission (IOC) will establish and manage the regional node of the BGI -IP in Atlantic and Indian Oceans. The IOC is inviting candidate from the Member States of the Indian Ocean Commission to submit **Expressions of Interest (EOI)** for the **Recruitment of a regional Coordinator for the Blue and Green Islands Integrated Program**

Interested candidates are invited to consult the complete Expression of Interest (EOI) notice on the IOC website at https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/ and to submit their proposal no later than **20th November 2026 at 04:30 pm (Mauritius time)**, which is the deadline for submission of Expressions of Interest.

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Services de consultants – Sélection de firmes

Pays : Union des Comores
Projet : Accelerating Sustainable and Clean Energy Access Transformtion – ASCENT Comores (P515127)
Numéro de Prêt/Crédit: IDA-E6670
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Ingénieur-Conseil pour la supervision du renforcement du réseau, de la modernisation des opérations du système de la SONELEC et de l'extension de l'accès à l'électricité
N° de référence : KM-ASCENT-KM -547101-CS-QCBS

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque mondiale, pour couvrir le coût du projet ASCENT Comores, et a l'intention d'en affecter une partie au paiement des services de consultants décrits ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)/SONELEC, invite les firmes de consultants admissibles («les Consultants ») à manifester leur intérêt pour fournir les services suivants.

Description des services

La mission de l'Ingénieur-Conseil englobe l'intégralité des investissements physiques et numériques prévus dans le cadre des deux composantes techniques majeures du projet ASCENT Comores :

• Composante 1 – Renforcement du réseau et modernisation des opérations du système,
• Composante 2 – Extension de l'accès à l'électricité.
La mission se déroulera comme indiquer dans les TDRS.
Critères de présélection

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications et de l'expérience requises. Les critères retenus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

1. Ancienneté : Une expérience générale minimale de dix (10) années d'activité légale continue dans le domaine du conseil en ingénierie électrique et de la maîtrise d'œuvre.

2. Références similaires : La réalisation réussie d'au moins trois (3) projets de complexité et de nature similaires (Supervision de construction de réseaux MT/BT de distribution, projets d'électrification rurale de masse et déploiement d'infrastructures de comptage).

3. Modernisation & SCADA : Une référence spécifique solide dans la mise en œuvre, la modernisation ou l'audit de systèmes de conduite de réseaux (Centres de dispatching nationaux, déploiement d'architectures SCADA et réseaux de télécommunication industriels).

4. Contexte institutionnel : Une expérience avérée de collaboration avec des Sociétés Nationales d'Électricité (Utilities) et une parfaite maîtrise des directives et politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale

Les experts clés ne seront pas évaluées au stade de la présélection ; leurs qualifications seront évaluées lors de l'examen des propositions.

Liste restreinte

La liste restreinte comprendra au plus huit (8) firmes, retenues sur la base des critères ci-dessus.

Conflits d'intérêts, éligibilité et intégrité

L'attention des Consultants est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 7e édition (septembre 2025) (« le Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts. Les règles d'éligibilité (Section III, paragraphes 3.20 à 3.23) et l'Annexe IV (Fraude et corruption) s'appliquent également.

Association de firmes

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. En cas de groupement, tous les membres seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'il est attribué.

Informations complémentaires et dépôt des manifestations d'intérêt

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, pendant les heures de bureau, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées physiquement au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2026 à 15h30min, heure locale.

NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter recrutementrhsonelec@gmail.com Copie obligatoire : secretariat.dg@sonelec-km.com et a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES (SONELEC)

Unité de Gestion du Projet ASCENT Comores/SONELEC
À l'attention de : SOILAH MOUMINI, Directeur Général de la SONELEC
Adresse : Moroni, Union des Comores, SONELEC, située à Volovolo
Tél. : [+269 …]

Courriel : recrutementrhsonelec@gmail.com